



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

montant des pensions

Question au Gouvernement n° 711

Texte de la question

CONTRIBUTION ADDITIONNELLE SUR LES PENSIONS DE RETRAITE

M. le président. La parole est à M. Christian Estrosi, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Christian Estrosi. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Monsieur le Premier ministre, avec vous, en moins d'un an, les Français ont eu droit à la fin des heures supplémentaires défiscalisées, à des collectivités dont les dotations sont réduites alors qu'elles doivent maintenant financer la réforme des rythmes scolaires que vous avez imposée d'autorité, à l'augmentation de la TVA sur les travaux et les transports, sans compter de nombreuses charges qui rendent leur vie de plus en plus difficile. Près de 30 milliards de charges supplémentaires, qui pèsent sur la compétitivité de nos entreprises, mais aussi sur les ménages, notamment les plus modestes et les plus faibles.

On se disait : " Frénésie socialiste, à qui le tour ? " Eh bien, désormais, nous avons la réponse. Votre cible, ce sont les retraités de France. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Alors que nous avons augmenté de 25 % les minima vieillesse, vous acceptez, pour la première fois, que les pensions complémentaires de retraite augmentent moins vite que les prix à la consommation.

Si on ajoute à cela, au 1er avril, une taxe supplémentaire de 0,3 %, il apparaît que vous avez fait des retraités de France votre première cible.

Les retraités, monsieur le Premier ministre, sont un symbole : des hommes et des femmes qui ont contribué à la croissance et à la prospérité de notre pays, à la transmission des valeurs de la famille, au soutien de notre démographie. Si les taxo-dépendants que vous êtes ont été capables de franchir ce pas, alors les retraités de France doivent savoir que nous ne vous laisserons pas faire.

Monsieur le Premier ministre, au-delà de cet assaut sur leur pouvoir d'achat, devons-nous préparer nos retraités à une désindexation complète de toutes les pensions ?

Avant l'intervention du Président de la République, monsieur le Premier ministre, nous pouvions penser qu'on allait annoncer la fin d'une catastrophe ; vous avez tout simplement annoncé une catastrophe sans fin, pour notre pays et pour les retraités. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé.

Mme Marisol Touraine, *ministre des affaires sociales et de la santé*. Monsieur le député, notre pays connaît une situation économique et financière difficile. Et malgré la crise, ce gouvernement a fait le choix de revaloriser les retraites de 1,3 % au 1er avril. Nous sommes en effet attachés au pouvoir d'achat des retraités, comme nous le sommes à celui de l'ensemble des Français. Contrairement à vous, monsieur le député, nous ne voulons pas opposer les retraités d'aujourd'hui aux retraités de demain. Et je veux saluer le courage des partenaires sociaux, qui ont fait le choix de préserver l'avenir de nos régimes de retraite...

M. Franck Gilard. Ne soyez pas ridicule !

Mme Marisol Touraine, *ministre*. ...alors que la seule proposition que vous avez à faire, c'est de demander aux salariés d'aujourd'hui de reporter l'âge légal de départ en retraite à soixante-cinq ans. C'est une préconisation du président de votre groupe, M. Jacob.

Votre seule préconisation, c'est de faire en sorte que ceux qui ont commencé jeunes travaillent le plus longtemps possible.

M. Bernard Accoyer. Assez de démagogie !

Mme Marisol Touraine, *ministre*. Alors je veux vous le dire, monsieur le député : telle n'est pas notre position. Nous avons fait le choix de la solidarité. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place une contribution qui permettra de financer une réforme de la dépendance que vous n'avez jamais réussi à faire aboutir. Nous souhaitons que l'ensemble des Français soient solidaires, que l'ensemble des Français préparent l'avenir, et nous considérons que les retraités d'aujourd'hui peuvent apporter une petite contribution, de l'ordre de 3 euros pour une retraite de 1 100 euros par mois, pour faire en sorte que demain, la dépendance soit mieux prise en charge dans notre pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 711

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 avril 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [3 avril 2013](#)